



ROYAUME DE BELGIQUE

Déclaration délivrée par
l'Ambassadeur Philippe KRIDELKA,
Représentant permanent
10^{ème} Session extraordinaire d'urgence –
Assemblée générale
New York, le 10 mai 2024

M. le Président,
Excellences,

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons envoyer un signal fort, celui de notre détermination à avancer coûte que coûte sur la voie de la paix en restaurant un **horizon politique crédible**.

C'est pour cette raison que, mon pays, la Belgique a coparrainé cette résolution. Pour faire résolument le choix de l'action.

Nous avons la responsabilité d'œuvrer collectivement à la relance d'un **processus de paix**. Il n'y a pas d'alternative à l'avènement de **deux États** démocratiques, vivant côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Il n'y a pas d'autre voie pour concilier la **sécurité d'Israël et les aspirations du peuple palestinien à l'autodétermination**. Nous le savons tous.

Nous ne pouvons pas reporter éternellement l'échéance.

Tous les efforts en ce sens doivent être soutenus. Tous les acteurs de bonne volonté doivent être appuyés.

En demandant au Conseil de Sécurité de revoir sa position sur l'admission de plein droit de la Palestine aux Nations-Unies, cette Assemblée a exprimé un message fort de soutien à une solution

négociée entre deux parties qui doivent se traiter en égales. Notre assemblée a souligné sa détermination à travailler avec une Autorité Palestinienne qui doit être notre seul interlocuteur légitime. Elle a envoyé un message d'espoir à toutes les victimes de ce conflit. L'espoir qu'une alternative à la voie armée est possible.

Notre coparrainage traduit l'engagement constant de la Belgique en faveur de la **résolution juste, durable et pacifique de la question palestinienne et du conflit israélo-palestinien**, dans le respect du droit international et sur la base des résolutions du Conseil de Sécurité.

Cette résolution ne constitue pas un aboutissement. Elle pose un jalon symbolique pour rendre inéluctable la seule trajectoire possible, celle de la paix.

D'autres étapes seront nécessaires pour forcer l'émergence d'un dialogue de paix et encadrer son évolution. La communauté internationale devra continuer de peser de tout son poids pour appuyer ces efforts.

La place de la Palestine est au sein du concert des Nations. C'est le sens de l'Histoire et le droit le plus fondamental du peuple palestinien. C'est une condition d'existence pour permettre un processus de paix crédible. Cette conviction que nous avons exprimée aujourd'hui [ce 10 mai] va de pair avec de nécessaires efforts de réforme pour accroître la légitimité et les capacités de gouvernance de l'Autorité Palestinienne.

C'est en s'engageant sur cette voie que nous pourrons matérialiser l'adhésion de plein droit de la Palestine au sein des Nations-Unies. Et que, lorsque le temps sera venu, mon pays, en coordination avec ses partenaires, pourra reconnaître l'Etat de Palestine.

Monsieur le Président,
Excellences,

Une offensive à Rafah hypothèquerait tous les espoirs d'obtenir un cessez-le-feu et de voir les otages libérés, nous forçant à être les témoins d'un nouveau désastre humanitaire.

Alors que ce conflit repousse chaque jour les limites de l'inacceptable, l'immobilisme ne peut plus être une option. Notre inaction fait le jeu des « ennemis de la paix ». Elle fait perdurer une situation humanitaire intolérable qui ne profitera qu'aux groupes terroristes - comme le Hamas - et aux extrémistes de tous bords.

La Belgique réitère sa volonté de continuer à contribuer proactivement et positivement au retour à la paix. C'est dans ce contexte que nous réitérons notre appel à un cessez-le-feu immédiat, plus nécessaire que jamais, à la libération sans conditions des otages et à un accès humanitaire complet et sans entrave.

Je vous remercie.